



Syndicat National des Enseignements
de Second degré

Créteil

3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex

Tél. **01 41 24 80 54**
Fax **01 41 24 80 61**
E-mail **s3cre@snes.edu**

Arcueil, le 18 mai 2016

Madame la vice-Présidente
de la région Île-de-France

Objet : Cité scolaire Georges Brassens - Villeneuve le Roi
Demande d'audience

Madame la vice-Présidente,

Nos représentants du personnel au CHSCTA ont visité plusieurs fois les bâtiments du collège et du lycée Georges Brassens dans le cadre de visite syndicale et de visite du CHSCT. L'état de vétusté de ces 2 bâtiments est alarmant.

Nous prenons acte des premières réparations, pourtant demandées aux services techniques de la région depuis plusieurs années, qui mettaient élèves et personnels en danger, à savoir la réparation des nez de marches endommagés au lycée, du plancher du gymnase et la mise en place d'un filet de protection au plafond de celui-ci.

Nous vous remercions de bien vouloir recevoir cette après-midi une délégation des personnels du collège et du lycée.

Nous vous demandons également une audience en tant que représentants FSU des personnels au CIAEN sur ce problème, et sur les autres questions que nous avons soulevées lors de l'audience du 4 mai 2016, sur le plan de constructions et de rénovations des lycées de l'académie de Créteil.

Nous demandons en urgence que :

- des mesures de moisissures, COV, particules fines, poussières, débits soient faites dans toutes les salles, bureaux, infirmerie, salle de réunion, CDI du collège, du lycée et bâtiment administratif ;
- soient livrées des toilettes provisoires pour les enseignants du collège, au nombre de 4 ainsi que 4 lavabos comme le prévoit le code du travail ;
- l'ensemble des installations de ventilation du collège (à savoir les 5 centrales de traitement de l'air, toutes les gaines, les grilles, les sorties d'air et les prises d'air neuf) soient reconstruites à neuf, un simple nettoyage ne peut être acceptable puisqu'il n'est pas question de reloger les personnels du collège dans les mois qui viennent ;
- la question de la chaleur dans ces salles dès qu'elles sont ensoleillées, doit être également prise en considération dans le choix de la nouvelle installation ;
- le système de ventilation du lycée soit refait également à neuf, permettant un débit suffisant.
- que des ouvertures soient faites d'abord par découpe des vitres extérieures pour toutes les salles et bureaux du collège, puis avec pose d'ouvrants cet été (au moins pour aérer en début et fin de journée après les opérations de nettoyage des salles, puisque leur ouverture ne serait pas compatible lors du fonctionnement de la ventilation en journée);
- une étude par un expert indépendant, de la stabilité du sol soit effectuée rapidement.
- La dotation en personnels destinés au nettoyage des locaux soit augmentée et que des personnels habilités au nettoyage en hauteur puissent régulièrement intervenir dans

les locaux pour assurer un nettoyage dans les salles et couloirs, des supports de lampes, des recoins en hauteur sur lesquels se dépose la poussière.

- Un recouvrement des dalles de sol d'amiante dégradée et des zones de colle amiantée apparentes

A moyen terme et long terme, nous ne pouvons accepter une reconstruction ou rénovation sur site de ce collège et/ou de ce lycée, d'une part parce-que le sol y est instable, d'autre part parce-que les nuisances sur ce site par les avions et l'usine de recyclage des déchets sont bien suffisantes sans qu'il ne faille y rajouter des grues, des véhicules de chantiers, dégageant à leur tour pollution et nuisances sonores.

Les collègues du lycée et du collège souffrent depuis suffisamment longtemps des nuisances de tout type pour leur imposer encore un chantier sur place et sur un terrain qui a montré déjà son instabilité.

Il est nécessaire de lancer le plus vite possible les opérations pour qu'un nouveau collège et un nouveau lycée soient construits. L'utilisation de dispositifs de locaux en modules industrialisés, comme cela a été fait pour le collège de St Germain-sur-Morin (77), montre que les délais peuvent être écourtés.

En attendant de vous rencontrer, veuillez croire Madame la vice-Présidente, en notre attachement au bon fonctionnement des lycées d'Île-de-France.

Catherine ROUSTAN

Responsable des lycées
au SNES-FSU Créteil
Membre du CTA et du CHSCT
de l'académie de Créteil

Dominique CHAUVIN

co-Secrétaire Général
du SNES FSU Créteil
Membre du CIAEN
Membre du CTA de l'académie de Créteil